

Informations patients

La messagerie sécurisée en santé

Service Hospitalier

Votre professionnel de santé utilise la messagerie sécurisée en santé APICRYPT pour communiquer avec ses confrères.

Ce service hospitalier dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à réaliser, le cas échéant, des travaux statistiques à usage du service.

Les informations recueillies lors de votre consultation ou de votre hospitalisation, feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Ces informations sont réservées à l'équipe médicale qui vous suit ainsi que pour les données administratives, au service de facturation.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés*, vous pouvez obtenir communication des données vous concernant en vous adressant au responsable de cet établissement ou (indiquer le service concerné ou la personne désignée à cet effet).

Tout médecin désigné par vous peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier médical.

*Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

APICRYPT® est une messagerie électronique sécurisée destinée aux professionnels de santé.

Les données médicales (résultats de biologie, comptes-rendus médicaux...) des patients sont ainsi transmises en toute confidentialité et sans délai grâce à la dématérialisation.



Plus d'informations : www.apicrypt-pour-les-patients.org